

Le Teich mag'

||B'A

JOYEUSES
FÊTES

DOSSIER

Révision du PLU,
un projet de ville « nature »
pour les 15 années à venir !

p.10 à 15

n°65 DÉCEMBRE 2018

ZOOM SUR

La halle et le port

p.8

EN DIRECT

En direct des ALSH

p.16

Ville
le Teich
Bassin d'Arcachon
la ville choisie par la nature

www.leteich.fr



Permis Voiture

- . Traditionnel «B»
- . Conduite Supervisée (C.S)
- . Conduite Accompagnée (A.A.C)
- . Remise à niveau
- . Récupération de points
- . Enseignement Théorique

Permis Moto

- . A1 - A2 - A
- . Formation conduite 125 cm³
- . Brevet de Sécurité Routière (AM)

Permis Remorque

- . Formation au «B96» (≤4T250)
- . Permis «BE» (+ 4T250)

Tél. : 05 56 66 09 17

Courriel : ame.lesaigrettes@orange.fr

Adresse Internet : <http://automotoecolelesaigrettes.com>

4, rue Copernic - Technoparc - Sortie n°3 - A660
(devant Hôtel «All Suites Home») - 33470 LE TEICH

BIGA
3, 5, 9, 14 et 28 M² **BOX**

GARDE MEUBLES / LOCAUX COMMERCIAUX

05 57 70 69 45 / 06 08 77 13 90

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS
contact.bigabox@orange.fr



ARA

Aquitaine Repas et Assistance

POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes
- Mise en beauté

Réduction ou crédit d'impôt*
de 50%
sur les sommes engagées

*Selon la législation en vigueur

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

Pour toute information,
Prestataire et Mandataire

05 56 54 87 87



Sarl Pascal BRUNIE



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installation - Dépannage

Electricité générale - Isolation
Chauffage électrique - Climatisation

2 ter allée du Teychan
33470 Le Teich
brunie.chauffelec@gmail.com

Technique : 05 56 66 74 85
Portable : 06 07 37 06 92
www.brunie-chauffelec.com



ETS GARRIGUE

Vidange de toutes fosses
Ramonage de toutes installations de chauffage
Curage d'égouts
Inspection télévisuelle de canalisations

19 bis. RUE PIERRE-DIGNAC - 33260 LA TESTE

Tél. 05 56 66 27 80



Chères teichoises,
Chers teichois,

Un nouveau PLU pour préparer l'avenir du Teich

Après un travail préparatoire débuté en 2016, le Plan Local d'Urbanisme va être révisé.

Cette révision était devenue indispensable. En effet, les changements législatifs récents ont supprimé de nombreuses solutions qui permettaient aux maires de maîtriser la croissance et les modalités du développement des communes telles que la possibilité de définir des surfaces minimum de terrains.

Cette révision est aussi l'occasion d'intégrer de nouvelles orientations essentielles pour organiser une croissance raisonnable de la commune, malgré la pression et la spéculation foncière.

Ce projet de PLU protège l'habitat pavillonnaire au sud de la voie ferrée où aucun immeuble ou petit collectif ne sera autorisé, limite la hauteur des nouvelles constructions, empêche le morcellement excessif de trop petits terrains en zone pavillonnaire et permet une croissance modérée du centre-ville. Notre objectif est de maintenir notre développement, préserver nos 94% d'espaces naturels et garantir un développement harmonieux et apaisé pour les 15 ans à venir.

« Vous trouverez dans ce bulletin une présentation détaillée de la philosophie et du contenu du projet de révision du PLU qui est soumis à la concertation. »

Cette fin d'année 2018 c'est aussi la livraison des tennis couverts, sur la plaine des sports, le début du chantier du pôle d'échange multimodal de la gare et en janvier 2019, la nouvelle piste cyclable vers Technoparc, le programme de rénovation de la voirie, la construction de la halle du port et du Relais Assistants Maternels à l'espace petite enfance.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de très belles fêtes de fin d'année et un joyeux Noël et vous invite à la cérémonie des vœux du maire et du Conseil municipal le lundi 21 janvier 2019 à 18h30 à la salle Polyvalente.

Bonne année 2019.

François Deluga

Maire du Teich

Président du Parc naturel marin
du Bassin d'Arcachon



Sommaire

Retour en images 4

Brèves 5-7

Zoom sur 8-9

Dossier 10-15

Révision du PLU, un projet
de ville « nature » pour les
15 années à venir !

En direct 16-17

Agenda 18-19

Culture & Sport 20

Vie des assos 21

Tribunes libres 22

COMMUNE DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DES LANDES DE GASCOGNE

Ville
le Teich
Bassin d'Arcachon
la ville choisie par la nature



Edité par la Mairie du Teich - Tél. : 05 56 22 33 60

contact@leteich.fr - www.leteich.fr

Directeur de la publication : François Deluga

Rédactrice en chef : Cynthia Taris

Ont collaboré à ce numéro : Manuel Rulier, Sophie Dussaussois

Photos : Gilles Arroyo, Manuela Darbeau, Laurent Wangermez

et Istock - Réalisation : Agence SEPPA

05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720

Régie publicitaire : Agence Seppa 06 08 91 01 79

ISSN 2610-4148

4 Retour en images



◇ Forum des Associations

Maillon essentiel de notre vie locale, vous avez été nombreux à venir rencontrer nos associations teichoises **samedi 8 septembre**. Cette journée familiale s'est clôturée par un moment festif avec la Banda Los Galipos.

◇ Octobre Rose

Vous étiez près de 300 participants lors de cette journée solidaire destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Pour l'occasion, la ville du Teich s'est illuminée en rose.



◇ Bourse photo

De nombreux passionnés de photo étaient au rendez-vous de la traditionnelle bourse photo du **dimanche 7 octobre** organisée par le Photo club du Bassin d'Arcachon.



◇ Salon de la BD

Auteurs, dessinateurs, scénaristes... Tous se sont retrouvés au Teich pour participer à la 12^{ème} édition de Perles de BD. En amont du festival, la Médiathèque organisait les « Préam'Bulles » du **13 au 23 novembre** avec au programme une série d'événements en lien avec le monde de la BD.

Nena, auteur de la série « Griot et Mungo », Yannick et Lilly, respectivement auteur de bandes dessinées et editrice, sont allés à la rencontre des élèves du Teich pour un temps d'échange.



◇ Journées du Patrimoine

Les **15 et 16 septembre**, la 35^e édition des Journées du Patrimoine a ravi petits et grands. « À vélo, médiévale, en musique ou historique avec le jeu de piste, allons prendre un bol d'Eyre », c'est sous ces différentes facettes que vous avez pu découvrir votre ville.



◇ Centenaire guerre 14-18

Expositions, spectacles, ateliers bleuets dans les écoles, cérémonie du **11 novembre**, chants par les élèves... À l'occasion du centenaire de la guerre de 14-18, petits et grands ont commémoré les événements qui ont marqué notre histoire et honoré ceux qui ont donné leur vie pour notre Patrie.

◇ Ateliers créatifs à la Médiathèque l'EKLA

Pendant les vacances de la Toussaint ont eu lieu des ateliers « petits monstres ». Les enfants ont pu réaliser des masques et des marque-pages.





La nouvelle école maternelle du Delta inaugurée

Le samedi 17 novembre, près de 200 personnes se sont pressées pour visiter les nouveaux locaux de l'école maternelle du Delta. Un bâtiment agrandi, plus lumineux, avec un grand confort acoustique et de très haute qualité environnementale et peu énergivore avec des matériaux écoresponsables, a été construit pour accueillir les petits teichois dès cette rentrée de septembre 2018.



Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :

Afin de s'adapter à la demande des usagers, la mairie modifie ses horaires à compter du mercredi 2 janvier 2019 :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 / de 13h30 à 17h
Le samedi : de 8h30 à 12h



PROGRAMME DE VOIRIES 2018 : LA RÉNOVATION CONTINUE !

La ville du Teich a élaboré un programme de travaux pluriannuel de voirie concernant les chaussées. L'objectif : sécuriser la circulation piétonne et automobile et améliorer le cadre de vie et la propreté de la ville.

- Avenue de Camps (entre la rue des Poissonniers et la rue de la Mission), deuxième tranche : réfection totale de la voirie avec l'intégration de deux plateaux surélevés pour limiter la vitesse,
- Chemin des Bordasses : revêtement en enrobé et traitement des eaux pluviales,
- Rue des Marots : revêtement en enrobé et création d'une aire de retournement pour les bennes pour la collecte des ordures ménagères,
- Rue des Plaines (du chemin des Bordasses à la rue du Stade) : revêtement en enrobé,
- Rue des Poissonniers : revêtement en enrobé et intégration de deux plateaux surélevés pour limiter la vitesse,
- Rue de Mourras : revêtement en enrobé,
- Rue de la Petite Forêt : revêtement en enrobé.



Piste cyclable Technoparc / rue de Boulange

La commune du Teich qui dispose d'ores et déjà de plus de 20 km de piste cyclable en site propre va se doter d'un nouveau tronçon de 960 m supplémentaires, financé par la COBAS. Reliant la piste cyclable rue de Boulange et Technoparc, le long de la pénétrante, cet investissement renforce la stratégie de déplacement doux et va permettre d'atteindre l'engagement de 24 km de pistes cyclables avec un dernier tronçon prévu en 2019 à l'allée de Grangeneuve.

Restauration de la croix du 18^{ème} siècle

Implantée à l'origine devant l'église médiévale sur l'actuelle place du Souvenir, cette croix en pierre du 18^{ème} siècle avait été réimplantée devant le presbytère, derrière l'école maternelle du Delta. En mauvais état et quasiment invisible, cette œuvre du patrimoine teichois vient d'être restaurée et déplacée devant la salle paroissiale, en accord avec le conseil paroissial.



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

**MARIA
CARMEN
FÉNELON,
NOUVELLE
CONSEILLÈRE
MUNICIPALE**



Maria Carmen Fénelon a été installée comme conseillère municipale suite au décès de Jean-Claude Bergadieu. Une décision adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 27 septembre dernier. Élu de la commune de 2008 à 2014 en tant qu'adjointe à la solidarité et la petite enfance, Madame Fénelon connaît parfaitement les enjeux de la commune.

Nouveaux conteneurs à verre

Deux conteneurs à verre enterrés ont été installés rue du Port et avenue de la Gare, près de la place Pierre Dubernet.

Accessibles à toute heure, sept jours sur sept, ils provoquent moins de nuisances sonores et d'odeurs notamment grâce à leur grande capacité de stockage qui permet à la COBAS d'espacer la fréquence de leur enlèvement. Élégants et discrets, ils s'intègrent bien dans le paysage urbain. Seule la borne d'introduction se voit en surface. Placée à hauteur d'homme, elle est facile à utiliser et plus pratique pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Ce dispositif moderne est financé et géré par la COBAS. Deux nouveaux conteneurs seront installés courant 2019, à l'entrée de la plaine des sports et rue de la Mission.



Courts de tennis couverts : jeu, set et match !

Depuis quelques jours, les deux courts de tennis couverts à la plaine des sports sont en service. Ce bâtiment en ossature bois est économe en énergie grâce à une toiture translucide qui évite l'éclairage électrique en journée. Une véritable aubaine pour les 170 licenciés du Tennis club du Delta et sa présidente Mme Cohéré qui bénéficient aussi d'un tout nouveau club house. « *Cet investissement est pour notre club une fenêtre ouverte vers l'avenir, qui nous permettra de nous situer parmi les clubs les mieux équipés du Bassin.* » Entièrement vitré, avec vue sur les terrains de tennis, cet espace de convivialité de 65 m² accueille un coin office et bar de 17 m² supplémentaires, un bureau pour le Tennis club du Delta, deux vestiaires, des douches et sanitaires.

Ce nouvel équipement pour lequel l'équipe municipale s'était engagée dans son programme 2014-2020 est financé par la COBAS à hauteur d'1 million d'euros dans le cadre de sa compétence sportive.



VOUS SOUHAITEZ VOUS PACSER ?

Depuis le 2 novembre 2017, le Pacte civil de solidarité (Pacs) se conclut en mairie (et non plus au tribunal de grande instance). Ouvert aux couples de même sexe ou de sexe différent, pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir une déclaration conjointe et une convention. Ils doivent ensuite les faire enregistrer en fournissant certains documents.

Où faire la démarche ?

Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser : soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune), soit à un notaire. Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble. L'établissement par un notaire de la convention de Pacs n'est pas gratuit. Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.



PASSEPORT BIOMÉTRIQUE ET CARTE D'IDENTITÉ :

La carte nationale d'identité permet de voyager en Europe et est nécessaire pour effectuer certaines démarches administratives (demande de logement, ouverture d'un compte bancaire, etc.). Le passeport est délivré à toute personne de nationalité française. Il est obligatoire pour voyager en dehors de l'Europe. Désormais, les demandes de carte nationale d'identité et de passeport peuvent être déposées auprès de n'importe quelle mairie du territoire équipée de dispositifs de recueils et ce, quel que soit votre domicile.

Pour les teichois, il faut désormais s'adresser à une commune équipée d'un dispositif numérique de recueil. Il y a quatre communes sur le Bassin d'Arcachon : Andernos-les-Bains, Arcachon, Biganos et Salles.

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un service de pré-demande en ligne est mis en place.



Plus d'infos : www.leteich.fr



Recensement militaire

Tout Français (garçon et fille) âgé de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie (ou auprès de son consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (baccalauréat, permis de conduire, etc.). En vous faisant recenser, vous serez automatiquement inscrits sur les listes électorales.

La halle et le port

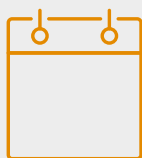
Le port de plaisance est un élément important du patrimoine local, très prisé des habitants. Afin de maîtriser l'espace stratégique compris entre le port et le bourg, la mairie a progressivement acquis les terrains qui constituent aujourd'hui une réserve de 15 ha.

La municipalité va lancer un projet pour valoriser et conforter le caractère patrimonial de cet espace : première étape avec l'aménagement d'une halle couverte de 600 m², suivie de près par le traitement paysager d'un grand parc public pour ouvrir le bourg sur la nature.



© bulle architectes

CALENDRIER



Début des
travaux en
décembre

2018

Livraison du
chantier en
mars

2019

ET AU MILIEU, UNE HALLE...

Autrefois, presque tous les villages du Bassin d'Arcachon avaient leur halle en bois. Élément patrimonial, elle abritait les marchés, les fêtes, etc. Actuellement, sur le port du Teich, les animations quasi hebdomadaires exigent le montage fastidieux (et la location coûteuse) de structures rigides. La mairie a donc prévu la construction d'une halle couverte « en dur », disponible et ouverte pour tous les publics.

Matériaux traditionnels, construction moderne

Traditionnelle dans ses matériaux, puisqu'elle sera érigée en pin des Landes, elle témoignera d'une écriture architecturale contemporaine : la dalle en béton gris foncé, coulée sur micro-pieux, accueillera une charpente en lamellé collé. Une série de poteaux arbalétriers, supportant un toit trapézoïdal et incliné sur toute sa longueur (plus haut au Sud qu'au Nord), donneront à l'ensemble du bâtiment un aspect à la fois sobre et sculptural.

Le toit sera couvert de tuiles marseillaises, comme l'étaient les cabanes des ports d'autrefois. Enfin, un système astucieux de murs boîtes métalliques sur la façade Nord constituera un espace de rangement pour le matériel de sonorisation et les grands rideaux qui mettront la halle à l'abri en cas de froid ou d'intempéries.

Accessible, économique et écologique

À l'extérieur, des bandes de gravier courront au pied des façades Est et Ouest. Des graminées pousseront au pied des poteaux et des bancs seront installés le long du parvis et du cheminement qui serpentera jusqu'au parking. La nuit, lors des manifestations, la halle pourra être illuminée par un éclairage à LED, 6,5 fois moins gourmand en énergie qu'une lampe classique.

Les teichoïses profiteront de leur toute nouvelle halle pour la première fois, lors de la prochaine manifestation « Territoire Sauvage » où plus de 3 000 personnes sont attendues sur deux jours !

LE TEICH, C'EST :



22 produits de tourisme nature (visite de la réserve ornithologique, balade en canoë sur la Leyre, tour de l'île aux Oiseaux, etc.)



99% des activités touristiques proposées sont écotouristiques (balades vers le Bassin en bateau...)



20 km de pistes cyclables en site propre



100% des équipements publics reliés par les pistes cyclables et **100%** des habitants à moins de 600 m d'une piste cyclable (fin 2025)

QUELQUES CHIFFRES



10 HA
espace
d'implantation
de la halle



600 M²
de surface
couverte



700 M²
de toiture



700 000 €
coût



© bulle architectes

Un parc public pour faire entrer la nature en ville

Dans la continuité de l'aménagement du port et de la halle, la mairie va créer un vaste parc public entre le bourg et le port. Proche de l'école, de la crèche et de la résidence de tourisme, ce projet constituera une liaison douce et naturelle entre le port et la ville. Les cheminements seront refaits et le paysage agrémenté de plantes autochtones, peu gourmandes en eau. Du mobilier et des haltes en bois ponctueront les balades dans cet écran de verdure. À terme, l'espace public autour du port pourrait comprendre un belvédère pour observer le Delta de la Leyre vers le Bassin d'Arcachon, un nouvel Office de Tourisme, une capitainerie pour le port de plaisance ainsi que des cabanes, et, dans le cadre d'une requalification des espaces publics, des parkings et des pistes cyclables. Ces aménagements, réalisés dans la continuité de la réserve ornithologique, du port, et de la Maison de la Nature, confirmeront la vocation du Teich : première station écotouristique du Bassin d'Arcachon !

Création prévue : courant 2019

JE VEUX REDONNER DES ESPACES NATURELS AUX TEICHOIS

« Le Teich est un joyau du patrimoine naturel du Bassin d'Arcachon. Nous réaménageons progressivement le port et les terrains aux alentours pour redonner des espaces naturels aux teichois. À eux ensuite de se réapproprier ce lieu emblématique de leur commune. Un lieu qu'ils aiment et qu'ils fréquenteront avec encore plus de confort et de plaisir. »

François Deluga,
Maire du Teich, Président du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon



Révision du PLU, un projet de ville « nature » pour les 15 années à venir !

Malgré les changements législatifs récents qui ont supprimé de nombreuses solutions que pouvaient utiliser les maires pour imposer des règles d'urbanisme cohérentes (telle que la possibilité de définir des surfaces minimum pour les terrains à bâtir), notre commune a su préserver un cadre de vie agréable et conserver son environnement exceptionnel.

L'objectif du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) est de garantir le maintien de cette croissance raisonnée de l'urbanisation malgré la pression et la spéculation foncière qui ont multiplié les projets de construction et dynamisé à outrance le marché immobilier. Notre PLU doit ainsi renforcer l'attractivité de la commune en termes résidentiel, économique et touristique sans briser les équilibres qui font de la ville du Teich la commune nature du Bassin d'Arcachon.



« Le PLU a une mission prioritaire : mieux maîtriser la croissance de notre commune. »

**ENTRETIEN AVEC
FRANÇOIS DELUGA
Maire du Teich**

Pourquoi avez-vous lancé la révision du PLU ?

Depuis l'approbation du Plan Local d'Urbanisme de la ville du Teich en 2006, des attentes nouvelles ont émergé, à la fois au plan local et national, ce qui justifie aujourd'hui sa mise en révision.

Par exemple, cette révision est nécessaire pour intégrer au mieux les objectifs du futur SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) mais aussi les obligations réglementaires fixées par des lois comme celles issues du Grenelle de l'Environnement (qui permettront une meilleure prise en compte des questions environnementales), ou encore la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014) dont les évolutions dans les domaines de l'habitat et de l'urbanisme sont majeures.

Et au plan local, quelles sont les grandes évolutions que vous avez prises en compte ?

Cette révision est aussi l'occasion d'intégrer de nouvelles orientations essentielles au développement de notre « projet de ville » pour les 15 années à venir. La première vise à mieux maîtriser la croissance de notre commune. Il s'agit notamment d'éviter l'étalement urbain et de lutter efficacement contre le morcellement excessif des petits terrains en zone pavillonnaire. La deuxième orientation acte une politique volontariste en matière de développement durable pour faire de la protection de l'environnement et de la transition énergétique les enjeux majeurs de toutes nos politiques publiques en réponse aux défis climatiques et environnementaux essentiels pour la préservation du Bassin d'Arcachon. Une autre orientation se caractérisera par la création d'un écoquartier sur le secteur de Cantelaude.



Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU est à la fois un document d'urbanisme réglementaire mais aussi et surtout un véritable projet de ville. Ce document stratégique comporte en effet des orientations sur l'évolution de la ville à l'horizon de 10 à 15 ans. Il est d'autre part un document réglementaire : il régit les règles de constructibilité, notamment à travers l'instruction des permis de construire. Il définit les règles sur lesquelles se fondent les décisions publiques en matière d'urbanisme.

Le PLU comprend trois parties :



Le rapport de présentation

expose le diagnostic sur le territoire teichois, en particulier en termes de population, d'habitat et il analyse l'état actuel de l'environnement.



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

définit les orientations d'urbanisme à long terme et les aménagements retenus par la commune.



Le règlement et la cartographie

appliquent concrètement les orientations du projet par des règles générales déclinées localement.

Chiffres et indices clés

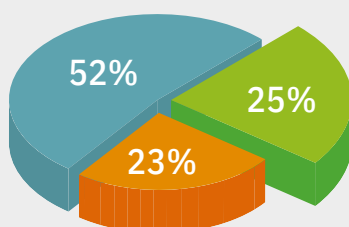
Démographie : une évolution maîtrisée

Le Teich est une ville attractive qui a toujours gagné régulièrement de la population mais de façon maîtrisée.



2018
8 000 HABITANTS

Répartition de la population du Teich par classe d'âge en 2013



● 0 - 19 ans ● 20 - 60 ans
● > 60 ans



Le PLU doit être expliqué aux habitants. Comment va se dérouler la concertation ?

Le vendredi 14 décembre dernier, une réunion publique d'information a eu lieu pour présenter le projet de révision du PLU aux teichois en présence des élus et du service urbanisme. Par ailleurs, une exposition relative à la phase de diagnostic et au projet de PLU est visible dans le hall d'accueil de la mairie depuis le mois de novembre.

Le Conseil municipal sera amené à arrêter le PLU lors d'une réunion au mois de janvier 2019. Ensuite, les Personnes Publiques Associées (PPA : Services de l'État, Région, Département, Parc Naturel Régional...) seront consultées. Après cette étape, une enquête publique d'une durée d'un mois sera organisée afin que chaque habitant puisse émettre, s'il le souhaite, un avis sur le projet de PLU. Après l'éventuelle intégration des remarques et suggestions déposées lors de l'enquête publique, le PLU sera définitivement adopté par une délibération du Conseil municipal.

« Aucune extension urbaine, aucun étalement urbain ne seront réalisés en dehors de l'enveloppe actuelle. »

Le rôle du PLU est de fixer les grandes règles en matière d'urbanisme. Quelles sont vos priorités ?

En premier lieu, notre objectif prioritaire est de maîtriser la croissance de la ville. Aucune extension urbaine, aucun étalement urbain ne seront réalisés en dehors de l'enveloppe actuelle. Cette dernière correspond précisément aux zones déjà bâties. En particulier, nous voulons mettre fin au découpage de trop petites parcelles inférieures à 600 m² et préserver ainsi le cadre de vie des teichois.

Vous avez projeté de bâtir le premier écoquartier labellisé du Bassin d'Arcachon au Teich. De quel type de logement s'agit-il et qu'apportera-t-il aux habitants et à la commune ?

C'est un projet d'aménagement urbain multifacette qui respecte les principes du développement durable : il contribue par exemple à l'amélioration du quotidien par la mise en place d'un cadre de vie protégé et sain pour tous les habitants et favorise le lien social.

Situé dans le secteur de Cantelaude, ce quartier innovant prévoit une forte intégration paysagère le long de la craste, des constructions économes en énergie et des matériaux écologiquement responsables. Il s'agit de construire mieux et de façon moins énergivore avec des bâtiments à basse consommation voire à énergie positive ; l'idée étant de produire plus de ressources énergétiques que n'en consomment les habitants.

Mais au-delà, l'ambition de cet écoquartier sera de créer un lieu où il fait bon vivre ensemble. L'écoquartier appelle de ces vœux un mélange des populations et des usages avec une mixité générationnelle, sociale et fonctionnelle. Cette conception de l'aménagement répond totalement à notre ambition de construire la ville durable de demain où chaque teichoise et teichois trouvera sa place.

Il doit s'inscrire dans la stratégie régionale et nationale « bas carbone » et être une opération exemplaire pour la croissance urbaine à venir.

Le Teich est une ville riche de ses espaces naturels, comment le PLU les prend-il en compte ?

Les espaces naturels sont la première richesse de notre commune. Ainsi, le PLU maintient 94% du territoire en espaces naturels dont 86% de forêt. La superficie des espaces boisés classés est identique avec 6 150 hectares. Des trames vertes et bleues ont été définies. Elles forment un réseau de continuités écologiques et aquatiques identifiées dans ce PLU et protégées de toute urbanisation. Elles contribuent à l'amélioration et à la conservation des habitats naturels et des espèces, ainsi qu'au bon état écologique des masses d'eau. Le Delta de la Leyre fait aussi l'objet de protection importante dans le PLU. Enfin, concernant le littoral avec le Bassin d'Arcachon, c'est la loi littoral qui s'applique dans son intégralité. Ainsi, la totalité de notre littoral est totalement et définitivement inconstructible.



Environnement : concilier cadre naturel et développement urbain et touristique

La commune du Teich se doit de préserver son cadre naturel tout en se développant de manière harmonieuse. Elle doit répondre aux enjeux de :

Protection et valorisation du cadre naturel du Delta de la Leyre et du littoral.

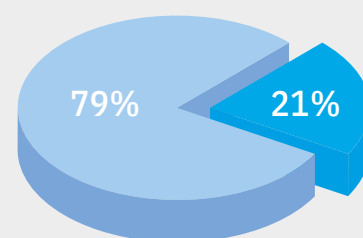
Valorisation et prise en compte du patrimoine architectural local dans toutes les nouvelles constructions.

Protection du cadre forestier : maintenir des espaces de respiration et préserver les lisières boisées de l'enveloppe urbaine.

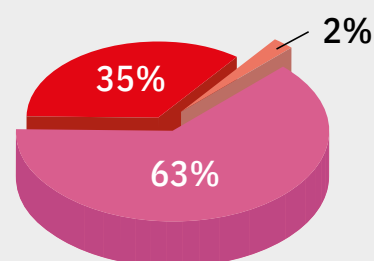
Habitat : une urbanisation équilibrée

La commune du Teich est marquée par une forte représentativité de l'habitat individuel. On constate une majorité de propriétaires qui représentent 63% du parc total de logement.

Répartition de l'habitat :



● individuel ● collectif



● propriétaires ● locataires
● logés à titre gracieux



114

LOGEMENTS SONT CONTRUITS PAR AN EN MOYENNE (PÉRIODE 2006-2015)



PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) : L'ESSENTIEL !

Le PADD définit les orientations d'urbanisme à long terme et les aménagements retenus par la commune.

Le PLU de la ville du Teich s'articule autour de **quatre objectifs indissociables** :

1

PRÉSERVER NOTRE TERRITOIRE ET LE « CONSTRUIRE » SOUS L'ANGLE NATURE, PAYSAGE ET PATRIMOINE :

- conserver l'identité patrimoniale des villages (hameaux) et des quartiers,
- protéger la qualité des espaces naturels,
- prendre en compte la loi littoral,
- préserver les espaces remarquables et les espaces boisés significatifs,
- garantir l'armature naturelle de la commune que ce soit sur :
 - sa trame verte (ses boisements de pins maritimes, les haies bocagères de la Vallée de la Leyre, les prairies et landes humides...),
 - sa trame bleue (le Bassin d'Arcachon et ses milieux naturels associés, les étangs et les lagunes et l'ensemble du réseau de crastes et fossés et en particulier la craste Canteranne et la craste Baneyre),
- assurer une gestion économe des ressources naturelles,
- prendre en compte les risques naturels d'inondation et de submersion,
- prendre en compte les pollutions et les nuisances,
- limiter et lutter contre le phénomène de division parcellaire pour proscrire les terrains inférieurs à 600 m² en zone pavillonnaire.

4

CRÉER UN ÉCOQUARTIER

Une opération d'habitat exemplaire respectant l'ensemble des démarches éco environnementales.

2

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ET FAVORISER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE :

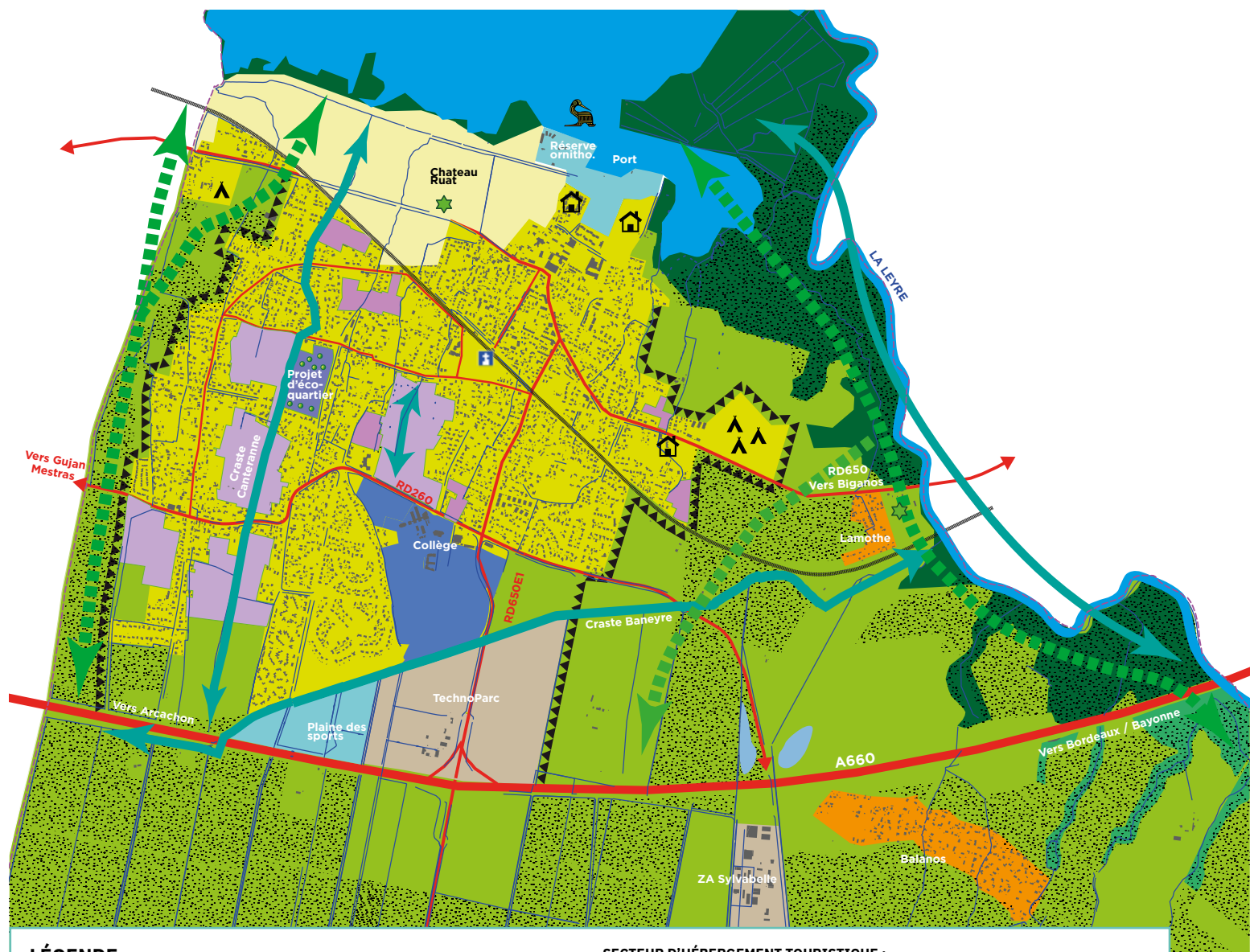
- renforcer les communications numériques sur le territoire,
- réduire les inégalités en poursuivant la diversification de l'offre immobilière offrant une meilleure mixité,
- conforter la centralité de l'agglomération teichoise,
- renforcer l'attractivité commerciale du centre-bourg,
- maîtriser le développement urbain des secteurs stratégiques,
- viser la sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments futurs,
- diversifier l'offre en hébergement touristique,
- valoriser la position du Teich sur le plan du développement économique.

3

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES TEICHOIS :

- maîtriser la croissance démographique tout en accompagnant le développement de la commune en matière d'offre de services publics et privés,
- diversifier et optimiser les modes de déplacement pour assurer la sécurité et la fluidité,
- perfectionner le fonctionnement et la qualité des entrées et de la traversée de ville,
- conforter le réseau de liaisons douces de proximité alternatives à l'usage de la voiture.

CARTOGRAPHIE DE L'ENVELOPPE URBAINE



LÉGENDE :

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT URBAIN

Voie primaire structurante

PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT / RENOUVELLEMENT URBAIN

Enveloppe urbaine à respecter

Secteur de développement urbain à court et moyen terme

Secteur de développement urbain à long terme

Écoquartier

Quartiers pouvant faire l'objet d'un développement urbain modéré

Secteur d'équipements collectifs

Secteur d'activités économiques

SECTEUR D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE :

Campings

Résidence de tourisme

PRINCIPES DE PROTECTION ET MISE EN VALEUR PAYSAGÈRE

Matrice forestière à conforter

Espace naturel remarquable au titre de la loi littoral

▲▲▲ Coupure d'urbanisation à respecter

TRAME VERTE ET BLEUE À PRÉSERVER :

Trame bleue

Trame verte

Espaces ouverts à préserver

Plaine des sports et secteur du Port à conforter

En direct des ALSH

Le mercredi, c'est « Centre de loisirs » !

La rentrée de septembre dernier a signé le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Chaque mercredi, de 7h30 à 18h30, les 3-6 ans et les 6-11 ans se retrouvent autour d'activités ludiques, sportives et créatives menées par les animateurs de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Le but ? Offrir aux enfants des journées « à la carte » pour qu'ils reprennent leur élan avant le week-end.



7h30-10h : un accueil en douceur

L'ALSH ouvre ses portes dans les écoles maternelles et élémentaires du Delta dès 7h30. Mais pour permettre aux enfants de dormir le plus longtemps possible, le temps d'accueil est étiré jusqu'à 10h.

Certains arrivent les yeux encore embrumés de sommeil, d'autres ont déjà une énergie de tous les diables. Qu'à cela ne tienne ! Les animateurs s'adaptent à chaque enfant. Pâte à modeler, sable magique et coloriage pour offrir un réveil en douceur aux plus petits ; jeux dans la cour, pour ceux qui ont besoin de se défouler.



10h-midi : des activités à la carte

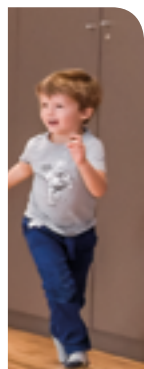
À 10 heures, regroupement général ! Les animateurs font l'appel et présentent aux enfants le déroulé de la journée. Le moment est important, notamment pour les plus jeunes qui ont besoin d'avoir une vision temporelle et scandée de la journée. Pour les plus petits, les animateurs prévoient, selon les jours, des parcours de motricité, des ateliers cuisine ou de maquillage. Ils peuvent aussi les emmener voir un spectacle. Les plus grands ont toujours le choix entre une activité calme ou une activité « qui bouge ». Le principe ? Que chacun vive à son rythme. Et comme la plage et la forêt sont toutes proches, les jours de beau temps, les animateurs emmènent les troupes construire des châteaux de sable ou des cabanes au pied des arbres.



Midi : en route pour la cantine !

Pour les 3-6 ans, l'activité du matin finit à 11h30. Avant de partir déjeuner : passage aux toilettes obligé pour la pause pipi réglementaire et le lavage des mains. Puis, les enfants rejoignent le self situé à l'école élémentaire. Si l'entrée et le dessert sont servis, les petits remplissent les pichets d'eau eux-mêmes et vont demander leur plat principal à la dame de la cantine. Ensuite, ils débarrassent leur assiette. L'autonomie s'apprend aussi en mangeant...

Les plus grands ont une demi-heure, entre 12h et 12h30 pour aller au self. Là, ils remplissent leur plateau tout seul, avant de le débarrasser et de filer jouer dans la cour.





13h-13h30 : au revoir ! Bonjour !

Si certains enfants viennent pour la journée, d'autres ne restent que la matinée ou l'après-midi. À 14h, les plus grands reprennent les activités, les petits sont déjà à la sieste.



L'après-midi des petits

La sieste a lieu dans la salle de repos de l'école maternelle. Les 3-4 ans s'endorment souvent à 13h. Puis, au fil de leurs réveils respectifs, ils rejoignent l'activité prévue : peinture de fresques, initiation au golf ou au croquet, jeux musicaux... L'objectif ? Éveiller les plus jeunes à la motricité ou aux pratiques artistiques et apprendre à bien vivre ensemble.



L'après-midi des grands

Les enfants ont à nouveau le choix entre une activité calme et une autre plus dynamique. Mais, il arrive aussi que des rencontres soient organisées avec les personnes âgées de l'Ehpad. Initiés l'an dernier, ces moments de partage ont si bien fonctionné qu'ils ont été renouvelés cette année. Les enfants se montrent attentionnés et se régalaient à expliquer des règles de jeux de société ou à discuter avec leurs aînés.



Comment finir la journée ? Chacun son choix...

Après le goûter pris dans la cour s'il fait beau, petits et grands peuvent choisir leurs jeux : courir ou pédaler pour les uns ; jouer, lire, dessiner, ou encore se reposer dans le coin calme pour les autres. Ces moments de liberté encadrés permettent à chacun de vivre à son rythme. Pour être en pleine forme jeudi matin, à l'heure de l'école.

SPORT VACANCES, C'EST REPARTI !



Ces stages, organisés par l'espace jeune de la municipalité et financés par le Conseil Départemental de la Gironde, sont ouverts aux 11-16 ans, pendant les vacances scolaires de la Toussaint, de février, d'avril et d'été. Encadrés par des éducateurs sportifs de la ville, les jeunes découvrent différentes activités : foot, basket, tir à l'arc... Ils apprennent à respecter les règles, et à se dépasser dans le fair play lors des rencontres.

Plus d'infos : www.leteich.fr

Inscription auprès de l'Espace Jeunes au : 05 57 52 32 74 et au 06 15 46 30 44

Nouveau service : le kiosque en ligne

Effectif depuis la rentrée, le kiosque des familles est un espace en ligne qui permet de payer les factures du centre aéré, de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire. Le site est accessible avec un identifiant et un mot de passe.

Les autres moyens de paiement – chèque, espèce et prélèvement automatique – sont également acceptés.

Plus d'infos : www.leteich.fr



AU MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL "LA POMME DE PIN" LES PARENTS SONT LES BIENVENUS !

Dans cette structure municipale, chaque événement est l'occasion de favoriser les temps d'échange parents-enfants : le goûter de Noël, le carnaval, la visite des pompiers, la fête de la musique... et un pique-nique de fin d'année. Des ateliers plus réguliers sont également proposés comme les visites à la Médiathèque municipale du Teich, la passerelle avec les écoles, l'éveil musical et la passerelle intergénérationnelle avec la maison de retraite du Teich.

Décembre 2018 à avril 2019



DÉCEMBRE

Réveillon de la Saint Sylvestre
Lundi 31 décembre

📍 Salle Polyvalente
🕒 20h

Repas dansant avec orchestre, organisé par le Comité des Fêtes et de la Culture du Teich. Tarifs repas : 96€ par adulte (vins, champagne, cotillons, soupe à l'oignon et spectacle compris), 49€ pour les moins de 12 ans. Sur réservation.

05 56 22 68 55 ou
www.comitedesfetesleteich.fr

JANVIER

♦ DIMANCHE 6 DANSE AVEC LES POULES

📍 Salle de L'EKLA
🕒 15h30
Spectacle familial par la Cie Au Fil du vent. Tout public.

♦ SAMEDI 19 LES FESTOYADES D'HIVER

📍 Salle Publique
🕒 à partir de 19h30
Manifestation organisée par l'association A.T.H.O.S. du Teich : repas et concert. Ouverte à tout public.

M. MÉLÉSI : 05 57 15 16 60

♦ LUNDI 21 CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

📍 Salle Polyvalente
🕒 18h30

♦ VENDREDI 25 « L'OGRELET »

📍 Salle de L'EKLA
🕒 10h30
Représentation scolaire par la Cie Prométhée.

FÉVRIER

♦ SAMEDI 2 MUSIQUES DU MONDE

📍 Salle de L'EKLA
🕒 20h30
Concert avec le groupe CEÏBA.

♦ DIMANCHE 3 LES FOULÉES DES PLAINES

1^{er} départ d'un circuit de 5 km à 9h45, suivi d'une 2^{ème} course de 10 km à 10h30. Course pédestre organisée par l'association du Comité des Fêtes et de la Culture du Teich. Sur inscription : www.comitedesfetesleteich.fr

M. THOMAS : 05 56 22 68 55

♦ SAMEDI 9 STAGE DE STEP/ZUMBA/ RENFORCEMENT

📍 Salle Publique
🕒 de 14h15 à 17h30
Organisé par la Gymnastique Volontaire. Tarif : 5€ l'activité par personne, 10€ les 2 activités par personne, et la 3^{ème} offerte. Ouvert à tout public.

Mme THOMAS : 06 87 67 67 43

♦ VENDREDI 15 L'ÎLE AUX ESCLAVES DE MARIVAUX

📍 Salle de L'EKLA
🕒 20H30
Pièce de théâtre par la Cie Les Enfants du Paradis.

♦ SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 VOIX EN VUE

📍 Salle Publique
🕒 14h le samedi (sélections) et 15h le dimanche (concours)
7^{ème} concours de chants organisé par le Théâtre Spectacles teichois.

Mme AZUAGA : 06 08 81 42 71

MARS

♦ DU JEUDI 7 AU SAMEDI 9 BRADERIE DE PRINTEMPS

📍 Salle Publique
🕒 de 9h à 12h et de 14h à 18h30, sauf le samedi jusqu'à 19h
Vente d'objets divers et de vêtements, organisée par l'Entraide teichoise. Ouverte à tout public.

Mme FOURÈS : 05 56 22 89 66

♦ SAMEDI 9 CARNAVAL

📍 Espace Jeunes
🕒 dès 9h, départ à 10h
Organisé par le service culture sur le thème « Les héros de dessins animés » : ateliers maquillage et jeux sur place, concours d'Objets Roulants Non Identifiés (ORNI) et mise au bûcher de Monsieur Carnaval, avec la Banda CARABAT'SOUK, suivi des musiciens de la Banda LOS GALIPOS.

Service culture : 05 56 22 33 60

♦ SAMEDI 16 SOIRÉE CONCERT LES GRANDS NOMS DE LA CHANSON FRANÇAISE

📍 Salle Publique
🕒 20h30
En partenariat avec l'École de Musique, entracte et buvette.

Mme BORDESSOULE : 06 83 48 63 33

♦ VENDREDI 22 LA MÔME CATCH AU PAYS DU PATRIARCAT

📍 Salle de L'EKLA
🕒 20h30
Spectacle par une conférence gesticulée suivi d'un débat avec Coralie Pradet, dans le cadre de la 3^{ème} rencontres de l'égalité femmes/hommes organisée par l'association « Femmes Solidaires ».

Mme PRUNIER ou Mme COINEAU : 06 81 50 66 44

♦ SAMEDI 23 LOTO

📍 Salle Publique
🕒 20h
Organisé par l'association du Football J.S.T. Ouvert à tout public.

M. BIEJ : 06 71 73 03 39

♦ DIMANCHE 24 BOUQUET DE CHŒURS

📍 Salle Publique
🕒 15h
Concert Jazz/Gospel de la chorale UBM/APOP de Bordeaux, organisé par l'association CANT'O TEICH. Présentation des répertoires variés – Entrée libre participation.

Mme DUPOUY : 06 82 44 25 81

◇ MARDI 26

LE BAZAR DES MÔMES

📍 Salle de L'EKLA

🕒 10h30

Festival jeune public intercommunal de danse contemporaine : « De l'Air » par la Cie Entresols. Représentation scolaire.

◇ SAMEDI 30

LE BAZAR DES MÔMES

📍 Salle de L'EKLA

🕒 18h

Festival jeune public intercommunal : spectacle familial « Magillusion » par la Cie Les Grooms.

◇ DIMANCHE 31

VIDE DRESSING

📍 Salle Publique

🕒 de 10h à 19h

Saison hiver, organisé par l'Association des Parents Indépendants (ASPI). Entrée libre.

Mme DANDURAND : 06 61 21 97 38

AVRIL

◇ DU JEUDI 4 AU DIMANCHE 7

JEMA 2019

📍 Écoles du Teich le 4 et 5 et circuits dans la ville avec plan le 6 et 7

Journées Européennes des Métiers d'Art organisées par le service culture de la mairie en partenariat avec des artisans teichoïses qui partageront cette année encore leur savoir-faire des métiers manuels et du patrimoine.

Service culture : 05 56 22 33 60

◇ SAMEDI 6

STAGE DE ZUMBA/POUND/KING BOXING FITNESS

📍 Salle Publique

🕒 de 14h15 à 17h30

Organisé par la Gymnastique Volontaire. Tarif : 5€ l'activité par personne, 10€ les 2 activités par personne, la 3^{ème} offerte. Ouvert à tout public.

Mme THOMAS : 06 87 67 67 43

◇ SAMEDI 6

LE BAZAR DES MÔMES

📍 Salle de L'EKLA

🕒 10h et 11h

Festival jeune public intercommunal : « Petits Pas Voyageurs » par Ceïba et Laura Caronni. Public de 0 à 3 ans.

◇ DIMANCHE 7

LE BAZAR DES MÔMES

📍 Salle de L'EKLA

🕒 15h30

Festival jeune public intercommunal, spectacle d'ombres et de marionnettes : « Piheup, le garçon seul dans la ville » par la Cie L'Aurore.

◇ SAMEDI 13

CONCERT DE PRINTEMPS

📍 Salle de L'EKLA

🕒 18h

Organisé par l'école municipale de musique. Réservation conseillée, entrée gratuite.

Mme CHABROUX : 05 57 15 63 75 ou 05 57 15 04 86

À LA MÉDIATHÈQUE



◇ JUSQU'AU SAMEDI 22 DÉCEMBRE

« Quinzaine du bien-être : jouons, créons, lisons ! »

Selon les horaires de la Médiathèque Animations avec inscription conseillée : Mercredi 19 décembre à 10h30

« Pétale et Pigment » : Cie La Lupa, un éveil sensoriel en histoires et en douceur pour les enfants de 0 à 3 ans.

Samedi 22 décembre de 10h à 12h : atelier créatif pour les 5 à 10 ans Découvrez une sélection de livres, de films, de musiques autour du bien-être, à emprunter pour vos vacances et pour démarrer en forme la nouvelle année !

◇ MERCREDI 16 JANVIER DE 18H30 À 20H30

Atelier d'écriture proposé par Aleph-écriture

Des rencontres autour de parutions récentes : lecture, proposition d'écriture, échanges à partir des textes produits et de l'ouvrage qui les a suscités.

◇ SAMEDI 19 JANVIER

« Nuit de la lecture »

Pour la 2^{ème} année, la Médiathèque participe à cette manifestation nationale.

Au programme « Voyage en Russie » :

• 18h : soirée pyjama (chaud) pour les plus jeunes !

Contes russes en musique. À partir de 5 ans.

• 19h30 : « Mes pas captent le vent » Compagnie Les taupes secrètes avec

Philippe Rousseau et Mathieu Gil Yaquero à la guitare. Entre récit et carnet de voyage, « Mes pas captent le vent » présente

le périple initiatique d'un homme en Russie. De Moscou au lac Baïkal, la découverte du monde conduit le personnage à la reconnaissance de lui-même. De Rimbaud à Bashung, l'auteur se place dans une filiation de nombreux poètes. À partir de 12 ans.

• 20h30 : auberge espagnole franco-russe !

• 21h : Muzika ! Jusqu'au bout de la nuit...



NUIT DE LA LECTURE

◇ MERCREDI 6 FÉVRIER À 10H30

« Les Petits Mots »

Par la Cie du Coin Tranquille pour les 1 à 4 ans.

◇ VENDREDI 8 MARS À 20H30

Journée des droits des femmes

Concert de Julie Lagarrigue, chanson française, 1^{ère} partie avec Dakota Hope, groupe teichoïse.

À la salle de L'EKLA

◇ SAMEDI 16 MARS À 15H30 ET 18H

« Contes en notes »

Des histoires en musique par la Médiathèque et l'école municipale de musique.

Inscription conseillée



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi 15h30 à 18h30, mercredi 14h à 18h30, jeudi 15h30 à 18h30, vendredi 11h à 13h et 15h30 à 18h30, samedi 9h30 à 12h30

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, LA VILLE DU TEICH S'ENGAGE !

La ville du Teich célèbre le 8 mars prochain la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. À cette occasion, deux rencontres et initiatives teichoises seront l'opportunité de s'informer, de débattre et de partager pour construire ensemble des objectifs en faveur de l'égalité femmes-hommes. Deux temps forts vous sont proposés à la salle de spectacle l'EKLA :

- **le 8 mars à 20h30** : concert de Julie Lagarrigue avec en première partie Dakota Hope, groupe teichois.
- **le 22 mars à 20h30** : conférence-débat organisé par l'association Femmes solidaires avec l'artiste Coralie Pradet autour de son spectacle gesticulé et féministe « La Môme Catch Catch au pays du patriarcat ».

Plus d'infos : Femmes solidaires au 06 81 00 44 89 ou sur www.femmes-solidaires33.org



DANSE AVEC LES POULES : VAGABONDAGES CLOWNESQUES EN TERRE GALLINACÉE...



Johanna Gallard, artiste formée très jeune aux arts du cirque à l'École Nationale du Cirque d'Annie Fratellini et Pierre Etaix, s'est spécialisée dans le travail du fil. Avec cette nouvelle création, dans son personnage de clown, entre fragilité et maladesse, elle explore le passage du fil au sol et du sol au fil avec, à ses côtés, une équipe de poules, tantôt funambules, tantôt confrontées à la peur du vide. Un spectacle sur un fil poétique...

- **Dimanche 6 janvier à 15h30**
- Spectacle tout public dès 6 ans / durée : 55 min environ
- Salle de spectacle l'EKLA

Plus d'infos : pôle culture l'EKLA au 05 57 15 63 75 et réservation sur www.leteich.fr

LES OISEAUX N'AURONT PLUS DE SECRETS POUR VOUS !

En 2019, La Maison de la Nature vous propose une série de formations à la journée pour découvrir et apprendre sur les espèces faunistiques et floristiques.

Deux niveaux d'apprentissage sont proposés : le niveau 1 « initiation » privilégie l'observation sur la réserve ornithologique et le niveau 2 « perfectionnement » permet d'aiguiser son regard.

L'hivernage des oiseaux : mercredi 30 janvier (N1), mercredi 13 février (N2).

La reproduction et les oiseaux chanteurs : mercredi 27 mars (N1), le mercredi 24 avril (N2).

Les limicoles : mercredi 6 mars (N1), mercredi 11 septembre (N2).

Les laridés : mercredi 20 novembre (N1), mercredi 4 décembre (N2).

Tarifs : 33€ une séance, 116€ quatre séances

Réservation obligatoire, nombre de places limitées à quinze personnes.

Plus d'infos : Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon : 05 24 73 37 33 <http://www.mnba-leteich.fr>



SPORT

Le Handball Club Teichois



Crée en 1987 par une bande de copains, le Handball Club Teichois (HBCT) n'a cessé de s'étoffer. Avec ses 312 licenciés sur la saison 2017/2018, le HBCT est en termes d'effectifs le plus gros club du Bassin d'Arcachon et le 11^{ème} sur 67 en Gironde.

Toutes les catégories, aussi bien féminines que masculines, sont représentées : de l'école de handball au Handloisirs. Les équipes jeunes sont encadrées par des entraîneurs bénévoles, dont certains sont titulaires de Brevets Fédéraux délivrés par la FFHB. Le club a obtenu le label d'argent de la fédération française de Handball pour sa formation auprès des plus jeunes et la création de son école d'arbitrage qu'il souhaite pérenniser. Au-delà de la formation sportive, le club veut transmettre des valeurs de respect, le goût du travail et la fierté de faire partie de la grande famille du handball. L'objectif est aussi de développer la pratique féminine, la formation des jeunes, et de l'arbitrage ainsi que de bons résultats pour la saison et des qualifications en finale.

Le HBCT, c'est :

309

licenciés

20

équipes engagées en championnat (dont 15 équipes jeunes)

3

titres de champion de Gironde obtenus en 2017-2018 (dont 15 équipes jeunes)

- Des entraîneurs, coachs et bénévoles
- Des jeunes qui s'impliquent dans la vie du club
- Des supporters motivés
- Des sponsors
- La convivialité
- L'esprit familial

Président : Philippe Brune
Contact et plus d'infos : 06 70 83 19 73
secretariat.hbct@sfr.fr
www.handballclub-teichois.com



SPORT

La Jeunesse Sportive Teichoise (JST)

La JST est un club de foot amateur créé en 1927, il compte aujourd'hui presque 400 licenciés.

La pratique du football au sein de la JST peut commencer dès l'âge de 6 ans. Encadrés par des éducateurs diplômés, au sein d'une « école de football » labellisée, les enfants s'entraînent le mercredi et les matchs ont lieu le week end. Le club fait jouer une équipe dans chaque catégorie d'âge, des U6/7 jusqu'aux vétérans (+ de 35 ans), dont 3 équipes seniors. Le club organise, en parallèle, des compétitions et animations telles que des tournois ou des lotos. La ville du Teich met à disposition deux lieux d'entraînements : le stade Dumartin (les lundis, mardis, mercredis et vendredis soirs), ainsi que la plaine des sports (tous les soirs, les mercredis après-midi et pour les rencontres du week-end). Les objectifs du club sont le maintien de l'équipe fanion dans sa division ainsi que la progression technique des équipes jeunes (dès 6 ans aux seniors, de plus de 30 ans). Gilbert Biej, Président de la JST du Teich depuis sept ans, nous confie son souvenir le plus marquant « *le jour des 90 ans du club, en juin 2017. Nous avons organisé une journée sportive et festive avec des rencontres, un repas au cours duquel se sont retrouvées plus de deux cents personnes dont Monsieur le Maire, d'anciens présidentes et présidents et membres du bureau.* »

Les chiffres clés

390

adhérents

50

enfants de 6 à 9 ans

1

équipe vétérans

3

équipes seniors

Tarifs à l'année : 90€ (6 à 9 ans), 95€ (10 à 19 ans), 105€ (plus de 20 ans), 90€ (vétérans)

Président : Biej Gilbert
Contact et plus d'infos : 06 71 73 03 39
Page Facebook : jst club et école de foot
www.jst-football.fr



LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens

L'histoire a fait de la commune la cellule démocratique première, l'expression de la proximité de la République.

Nos concitoyens sont d'ailleurs plus des trois-quarts à affirmer leur attachement à la commune et à son rôle. La commune incarne bien souvent « La Petite Patrie » de ses habitants, comme un prolongement de la République. Pourtant, les élus et les citoyens perçoivent aujourd'hui qu'il existe une crise de confiance entre l'État et les collectivités.

On assiste en effet à un double mouvement : recentralisation et réduction des moyens d'une part, multiplication des urgences et accroissement des besoins locaux et de la demande sociale d'autre part.

La commune est mise en tension au cœur de ce paradoxe.

Les communes sont les acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français. Elles garantissent la continuité et l'efficacité des services publics, elles tissent et retissent les fils du lien social.

Elles sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité, mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de notre démocratie de proximité.

Je veux rappeler l'utilité profonde de la commune, qui acte l'idéal républicain et apporte des réponses concrètes aux attentes du quotidien.

Il nous faut combattre les discours stigmatisants et les procès injustes dont sont le plus souvent victimes les communes, les agents et leurs élus.

Il nous faut restaurer à sa juste place la commune.

François DELUGA

Maire du Teich

Vice-Président des Maires de France

POUR UN PLU AMBITIEUX ET DE QUALITÉ

Une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours d'élaboration. Ce document est fondamental pour l'avenir de notre commune. Les décisions prises, lors de sa rédaction, auront un impact immédiat et pour les 10 à 15 années suivantes.

Le PLU détermine de manière précise la densification des constructions suivant les zones à urbaniser avec pour conséquence l'évolution du nombre d'habitants, les limites de l'urbanisation, la protection des espaces naturels et des zones vertes, les secteurs consacrés aux installations publiques...

En fait, le PLU détermine la qualité de notre lieu de vie.

Notre volonté est de défendre les trois idées principales suivantes :

- Le centre ville doit faire l'objet d'un projet architectural cohérent,
- La densification dans les zones pavillonnaires doit être limitée en rendant impossible les divisions parcellaires de superficie réduite,

- Il est impératif de sanctuariser des espaces verts à proximité des chemins ruraux et des crastes (ex : chemin de chiquoy gallevant, craste de canteranne).

Le projet de PLU qui sera soumis, début 2019, à enquête publique doit être ambitieux et garantir la qualité de notre cadre de vie.

Vos remarques sont à formuler lors de cette consultation publique.

Laurence DE ANDRADE - Les Républicains

Charles BESSE - sans étiquette

Claudine RIBEREAU - UDI



HÔTEL ALL SUITES*** LE TEICH

LE MEILLEUR DE L'ACCUEIL ET DU SERVICE

CHAMBRES ET SUITES FAMILIALES

Wifi gratuit

Sauna

Salle de sport

Borne accueil CB 24h/24



7 rue Copernic 05 56 22 08 08
www.allsuites-apparthotel.com



ROUMEGOUX
& GILLES

+ DE
300
MARQUES

MODE & CHAUSSURES
FEMME • HOMME • ENFANT

-15 €

SUR LA TOTALITÉ DE VOS ACHATS
D'UN MONTANT MINIMUM DE 75 €

VALABLE JUSQU'AU
5 janvier 2019*

7 RUE DE LOUSTALOT,
33170 GRADIGNAN CENTRE
Ouvert mardi et mercredi
10H00-12H30 / 14H30-19H00.
Du jeudi au samedi
sans interruption 10h00-19h00

*Sur présentation de ce coupon en caisse.
A utiliser en une seule fois. Non cumulable avec
les offres du programme fidélité. Sans effet rétroactif.

ROUMEGOUXETGILLES.COM





La Maison
des Obsèques
GROUPE vyv

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRAT PRÉVOYANCE
MONUMENT-SOUVENIR



LE CENTRE FUNÉRAIRE DU BASSIN A REJOINT LA MAISON DES OBSÈQUES

Sylvain et Chrystel CLAIRIOT sont à votre écoute

LA TESTE

ZI La Teste - 180 avenue Denis Papin

☎ 05 56 83 20 64

ARCACHON

14 Boulevard du Général Leclerc

☎ 05 56 22 73 74

GUJAN-MESTRAS

La Hume - 11 avenue de Lattre de Tassigny

☎ 05 56 54 48 34

www.lamaisondesobsèques.fr

1^{er} RÉSEAU FUNÉRAIRE
FONDÉ PAR DES MUTUELLES



DEL 05 56 83 20 64 - 05 56 22 73 74 - 05 56 54 48 34



Large choix de Vins, Champagnes, Whiskies, Rhums,
Cognacs, Armagnacs, Spiritueux,
Box Cadeaux, Coffrets Gourmand...
Expéditions France et Etranger.

Ouvert le 23-24 et 30-31 décembre
toute la journée

Tél 05 56 22 88 90
contact@caveleteich.fr
www.caveleteich.fr

SUPER U

et sa galerie marchande

*“La Proximité à votre service
7 jours sur 7
pour plus de rapidité.”*

Horaires :

du Lundi au Samedi : 8h30 / 20h00

Ouvert Dimanche matin



**Avenue de Bordeaux
33470 LE TEICH**

☎ 05 56 22 88 21

Fax 05 56 22 68 81



les nouveaux
commerçants

OPTIQUE DU DELTA

Expert en santé visuelle de l'adulte et de
l'enfant. Prix négociés. Étude personnalisée
de vos besoins. Verres hautes définitions,
adaptation garantie, deuxième paire offerte
même en solaire et en progressifs. Montures
de marques et créateurs français.



Isabelle ESCAT opticienne diplômée vous invite à
découvrir la boutique sur le parking du super U du Teich